

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1466/SG/FP la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse une institutrice et deux instituer cadre métropolitain.

n° 72-1466/SG/FP la

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 octobre 1972

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1972

Date du numéro
10 novembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

- Sont mis à la disposition du Miristre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pour compter du 24 septembre 1972, date de leur arrivée dans le Territoire, les instituteurs et institutrice ci-apres designés: M. Albertini Siméon, instituteur, 9e échelon ; M. Tarragnat Abel, instituteur, 11° échelon ; Mme Albertini Alexia, institutrice, 102 échelon.